

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01182

Numéro SIREN : 498 638 725

Nom ou dénomination : A E C

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2021 sous le numéro de dépôt 17803

- Certificat Copie - le Gerant

DGFiP N°2033-A-SD2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIE

Désignation de l'entreprise Eurl AEC GAMC			25 avenue des combattants d'af			Néant ☐			
Adresse de l'entreprise			13700 Marignane						
SIRET			4 9 8 6 3 8 7 2 5 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *			12		Durée de l'exercice précédent *			12	

					Exercice N clos le 31122020		Exercice N-1 clos le 31122019	
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
							Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial*	010	30 000	012		30 000	30 000
		Autres*	014	396	016	396		
	Immobilitisations corporelles*		028	65 772	030	7 815	57 957	57 431
	Immobilitisations financières* (1)		040		042			
	Total I (5)		044	96 168	048	8 211	87 957	87 431
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	75 175	070	1 500	73 675	43 739
		Autres * (3)	072	221 858	074		221 858	116 313
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	61 081	086		61 081	25 253
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	358 114	098	1 500	356 614	185 305
	Total général (I + II)		110	454 282	112	9 711	444 571	272 736
PASSIF					Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
					1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	5 000		5 000	
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126	500		500	
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	101 035		82 912	
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136	116 773		52 373	
	Provisions réglementées			140				
Total I			142	223 308		140 785		
Provisions pour risques et charges			154					
Total II			156					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	112 988		54 391	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	61 777		68 962	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)			172	46 499		8 598	
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176	221 264		131 951		
Total général (I + II + III)					180	444 571	272 736	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	44 200
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 516
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: Eurl AEC GAMC		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122020	Exercice N-1 clos le 31122019	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	262 427	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	94 807	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	357 234	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	75 270	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	812	244	812	
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements *			254	5 990	
	Dotations aux provisions			256	1 500	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	117 198	
		260			51 033	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	200 769
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	156 465
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	1 163	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	38 529	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	116 773	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	116 773	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	38 529	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	
	ZFA NG (44. quatuordecies)	345		Investissements outre-mer	344	
	Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	
	Dont divers *			Déduction exceptionnelle - nulle simulateur de conduite	641	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
				Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	155 302	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	155 302	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **444 571** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 357 234** euros et un total **charges de 240 461** euros, dégageant ainsi un **résultat de 116 773** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

AEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 25, avenue des Combattants d'Afrique du Nord
13700 MARIGNANE
498638725 RCS AIX EN PROVENCE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 JUIN 2021
AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 116 773,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	116 773,00 euros
------------------------	------------------

Affectation aux autres réserves qui sont ainsi portées à	217 808,00 euros
--	------------------

Conformément à la loi, l'associée unique constate au titre des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

Distribution de dividendes 34 250 euros
Soit 68,50 euros par part

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 34 250 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant

Exercice clos le 31/12/2017 :

25 000 euros, soit 50 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000 euros

Certifié conforme
La Gérance

